



vivons
montferrier

INFOS

Mai 2015

Les affaires publiques sont les affaires de tous

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique.

EDITO

Un an déjà !!!

Fondé à l'occasion des dernières élections municipales, Vivons Montferrier rassemble des habitants du village, engagés dans la vie locale et porteurs d'une conception exigeante de l'action publique.

Nous souhaitons informer les citoyens de Montferrier sur les sujets qui les concernent, susciter et animer des débats publics, porter des projets novateurs, lutter contre des projets inutiles ou néfastes. Transparence, participation, environnement, qualité de vie, sont au fondement de notre action.

Au-delà du travail municipal de nos trois élus, et en étroite articulation avec eux, Vivons Montferrier poursuit ses actions de veille. C'est l'objectif de ce bulletin qui, chaque fois que nécessaire, vous proposera des informations et des analyses.

Bonne lecture ...

Dans ce numéro :

- **OXYLANE** : Non !!!
- **INVESTISSEMENTS COMMUNAUX** :
Une politique de défausse (page 2)
- **BAILLARGUET** :
Un projet d'aménagement réducteur (page 3)

Contre OXYLANE, Poursuivons la mobilisation

Se mobiliser est efficace !

Vivons Montferrier s'est mobilisé, dès septembre 2014, contre le projet Décathlon/Oxylane de Saint-Clément de Rivière. Grâce au soutien de 2300 signataires d'une pétition, le collectif OXYGENE, composé de 13 associations dont Vivons Montferrier, a engagé plusieurs actions pour obtenir



l'abandon du projet d'implantation de ce complexe commercial et le maintien d'une activité agricole sur ces terres.

Lors de la campagne des dernières élections municipales, Vivons Montferrier avait été mis en alerte et s'inquiétait d'un projet initié par la commune de Saint

Clément de Rivière relatif à une zone commerciale «Oxylane» développée par le Groupe Décathlon. Situé à proximité immédiate de notre village, ce projet prévoit l'implantation de bâtiments commerciaux avec la destruction irréversible d'un magnifique espace naturel, agricole et boisé de 23 ha de la ceinture verte nord-montpelliéraine.

suite en page 4

INVESTISSEMENTS COMMUNAUX : Une politique de défausse

Le 1er janvier 2015, Montpellier Agglomération est devenue Montpellier Méditerranée Métropole. Le 17 juillet 2014, en conseil communautaire, M. Michel Fraysse, s'abstenait lors du vote portant sur cette transformation. En toute logique, son conseil municipal l'a approuvée par la suite. En effet, jusqu'à présent, le Maire de Montferrier avait largement profité des transferts de compétences des communes vers l'Agglomération, tout en la critiquant.

Qui, en soumettant un problème du quotidien à la Municipalité, ne s'est pas entendu répondre « **Ah! C'est pas nous, c'est l'Agglo** ». Ainsi ...



• **L'alimentation en eau potable ou l'évacuation des eaux usées** : entre 1989 (M. Fraysse est 1er adjoint puis Maire en 1995) et 2010, année du transfert de la gestion de l'eau à l'Agglomération, trop peu de travaux d'entretien des réseaux ont été réalisés par la Commune.

Nous avons tous vu des fuites d'eau sur la voie publique ou subi les désagréments de conduites d'eaux usées bouchées comme au Chemin neuf en 2013-2014. Approuvé par M. le Préfet le 15 janvier dernier, le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) du Lez gratifie le réseau de Montferrier, en 2011, d'un rendement d'environ 65%, quand Montpellier est à 80% et Grabels à 87%. Avec 35% de fuites, c'est près de 150 millions de litres d'eau potable qui disparaissent dans notre sous-sol, fragilisant les voiries voire les fondations de certaines maisons.

Faute d'investissement, la municipalité a laissé les installations vieillir et se dégrader. Mais « tout va bien » pour le budget communal, puisque c'est l'Agglo qui, en 2000 pour les eaux usées et en 2010 pour l'eau potable a repris l'exploitation de nos réseaux et a dû assurer les lourdes interventions d'urgence. Sauf qu'un entretien régulier aurait permis de les éviter et que d'importants travaux seront nécessaires pour remettre à niveau les réseaux.

• Les compétences en matière de **voirie et d'éclairage public** seront opérationnelles à la Métropole le 1er janvier 2016. Là encore Montferrier se démarque par un patrimoine public peu ou mal entretenu. Certes, le cœur du village a été partiellement rénové ... juste avant les élections municipales (ce projet faisait déjà partie des

propositions de la liste d'opposition ... en 1995). Nous nous en félicitons, malgré l'absence de concertation avec les associations et la population. Mais le reste du village est délaissé, à l'image du chemin du Pouget ou du Chemin de la Tramontane, où malgré les promesses réitérées, les riverains devront sans doute encore patienter de nombreuses années.

La municipalité se retranche aujourd'hui derrière le transfert des compétences à la Métropole, alors qu'elle aurait dû inscrire ces réfections dans un plan pluriannuel de rénovation des voiries et des trottoirs depuis plus d'une dizaine d'années.

• **L'éclairage public** souffre également d'une carence évidente d'évolution technologique. De nombreuses municipalités sont passées aux lampes à LED, réduisant considérablement leur facture électrique. Ce sera bientôt une obligation légale, dans le cadre de la lutte contre la pollution lumineuse. Mais là encore, pas d'initiative municipale si ce n'est peut-être d'attendre le transfert à la Métropole pour lui laisser la responsabilité de rattraper les retards d'investissements.

Au travers de ces quelques exemples, chacun pourra se faire une opinion sur le modèle de gestion en vigueur à la mairie et apprécier le décalage avec les discours officiels de gestion en bon père de famille.

Lorsque la politique consiste à ne pas investir – quitte à payer plus cher en coûts de fonctionnement – et ensuite profiter du transfert du secteur à l'intercommunalité pour lui faire prendre en charge les travaux – plus tard, donc plus cher-, il n'est pas difficile de présenter des budgets d'investissement excédentaires et de se glorifier d'un faible endettement.

Espérons que le citoyen n'oubliera pas que c'est la négligence d'hier qui creuse les déficits d'aujourd'hui et de demain.

En définitive, via la Commune ou la Métropole, ce sont toujours nos impôts qui financent l'investissement et les services au public.

Tram Ligne n°5

Le projet de ligne n°5 du Tram est suspendu par le nouveau président de Montpellier Métropole.

Un collectif s'est constitué pour tenter de relancer le projet : <http://coll5ctif-34.jimdo.com/>

Vivons Montferrier est attentif à l'enjeu des transports en commun et à la qualité de la desserte de Montferrier. Nous suivons les débats en cours et vous tiendrons informés.

BAILLARGUET :

Un projet d'aménagement réducteur

Ancienne commune rattachée à Montpellier depuis 1813, Baillarguet est un vallon de 60 hectares au nord-est de Montpellier. On y trouve le hameau avec des bâtiments à l'abandon, la maison des Missions Africaines, le lotissement Le Félibre, un important campus de recherche scientifique, le lycée Pierre Rouge et un imposant massif forestier qui domine le tout.



Depuis quelques années, Montpellier Agglomération a acquis une grande partie du bâti du hameau, dans la perspective d'y réaliser des logements avec un bailleur social.

Début 2014, Montpellier Agglomération se proposait de lancer un appel d'offres pour une étude urbaine du site de Baillarguet couvrant la large zone allant du campus à Caudalie, en intégrant le hameau et la zone d'activités de Sainte Julie.

La nouvelle équipe de Montpellier Agglomération a modifié le cahier des charges initial, qui, au final servira de base à une étude de faisabilité.

Déception, celui-ci ne concerne plus que la réhabilitation du bâti du hameau, soit 49 logements locatifs sociaux et 10 logements en accession sociale du type PSLA. De plus, il met en avant la faible rentabilité du projet : les contraintes économiques pourraient alors conduire à confier l'aménagement de la zone à des intérêts privés, alternative peu compatible aux engagements sociaux poursuivis initialement.

Nous pensons que Baillarguet, et Montpellier méritent mieux.

En effet, les critères retenus pourraient conduire à ce que nous dénonçons pendant la dernière campagne des municipales.

Nous sommes donc attentifs aujourd'hui au déroulement de cette étude pour trois raisons :

1/ Le développement de Montpellier s'est fait jusqu'ici au coup par coup, aboutissant à un tissu urbain éclaté.

Il serait temps de construire enfin un projet d'aménagement cohérent, sur une logique de vision d'ensemble, en associant à la réflexion tous les acteurs présents sur le site.

2/ Dans le cadre du Plan Local de l'Habitat 2013-2018, la commune s'est engagée auprès de la Métropole à construire chaque année un minimum de 12 logements locatifs sociaux et 8 logements en accession abordable.



3/ Il convient de donner à ce projet plus d'ambition sur le long terme, notamment :

- En remédiant à l'isolement du hameau par des aménagements en faveur des modes doux de déplacements du Fescau au Campus (trottoirs éclairés, piste cyclable sécurisée, etc ...). La réalisation d'une passerelle sur le Lez (financée par le Conseil Général) et d'une piste cyclable financée par la commune sont une impérative nécessité. Au-delà devra être programmée la prolongation de cette piste cyclable sur la route de Mende pour assurer la continuité avec les réseaux de Montpellier et du Conseil Général.

On peut regretter que certaines de ces opérations n'aient pas été engagées à l'occasion de l'aménagement du Fescau et de Caudalie, ce qui aurait peut-être permis de demander une participation financière des aménageurs.

La desserte de la zone par les transports en commun doit être réorganisée en termes de fréquence et de plages horaires, en tenant compte des besoins spécifiques des usagers.

suite en page 4

- En valorisant le Campus par la prise en compte des propositions des Amis de la Chapelle de Baillarguet.
- En sécurisant le massif forestier comme l'a réalisé la commune de Clapiers. En effet, le massif se trouve aujourd'hui dans un état déplorable propice aux incendies en raison du non-respect des dispositions du Plan de Prévention des Risques d'Incendie.

A un moment où les compétences de la commune sont remises en question en termes d'urbanisation, nous agissons pour que la municipalité et la Métropole aient, pour l'avenir, une vision globale cohérente avec le SCOT (Schéma de Cohérence

Territoriale) et surtout non conjoncturelle, de l'urbanisation de notre commune.

Est-ce qu'un aménagement de la zone de Baillarguet ne pourrait pas faire l'objet d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) comme il en existe plusieurs exemples dans les communes de la métropole ? C'est en tout cas ce que nous défendrons dans ce dossier.

Dès à présent, nous œuvrons pour que le comité de pilotage prévu par la Métropole associe les élus de l'opposition et pour que les deux comités techniques intègrent les associations locales comme SOS Lez Environnement, les Amis de la chapelle de Baillarguet (qui ont déjà fait un excellent travail de réflexion) et Vivons Montferrier.

Dossier à suivre ...

OXYLANE (suite)

Nos trois élus ont très tôt alerté le conseil municipal ; ils ont préparé une motion contre le projet mais n'ont pu obtenir sa mise au vote du conseil municipal du 30 septembre 2014.

Il nous paraît essentiel en effet que les projets d'aménagement intègrent réellement des critères d'intérêt général et environnemental. Or :

- L'imperméabilisation de 12 ha du bassin-versant de la Lironde amplifiera ses crues et les dégâts déjà constatés sur notre commune, comme à l'automne 2014.



- Les nuisances liées au flux de véhicules (jusqu'à 8000 / jour) apparaissent dès à présent évidentes.
- Les arguments avancés sur la création d'emplois sont, de toute évidence tendancieux.

Au mieux, compenseront-ils ceux supprimés de facto dans les commerces voisins.

- Cette implantation s'inscrit dans un processus de réduction progressif des surfaces agricoles.

Bien que le Conseil Général de l'Hérault et la ville de Montpellier se soient opposés au projet, le Maire de Montferrier, lui, a longtemps entretenu un flou sur sa position, se contentant de dire (sic) : " Je serai vigilant ".

Les communes voisines ont également pris position contre ce projet : des élus de Grabels, Clapiers, Jacou et un conseiller cantonal, étaient présents au rassemblement du 31 janvier 2015 contre Oxylane.

Enfin, le 19 mars 2015, sur la base des résultats d'une étude technique commandée à un cabinet d'experts, le conseil municipal de Montferrier a émis dans cette affaire un avis défavorable au dossier d'enquête publique sur l'eau, ce dont nous nous félicitons. En effet, les éléments « alarmants » de cette étude confirment et complètent ceux déjà notifiés par le collectif Oxygène au commissaire enquêteur.

Le collectif a introduit un recours auprès de la Commission Nationale d'Aménagement Commerciale qui statuera fin juin.

Vous pouvez suivre ce dossier sur :
<http://collectif-oxygene.fr/> ou <http://vivons.montferrier.org/>



Comité de Rédaction :	
CHENU Pascale	LAVIGNE-DELVILLE Philippe
MARTIN Joaquin	MINCHENI Guy
RIVIER Michel	